

# FICHE TECHNIQUE BE Manœuvre (de consignation)

▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510** : Chargé de manœuvres.

Attention : il existe des manœuvres d'exploitation et des manœuvres de consignation. Le nom de l'habilitation est le même bien que les opérations sont très différentes.

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **oui** / Tension des installations inférieure à 1000 V / Ne réalise que des manœuvres de consignation, à l'exclusion de toute autre opération / A une fonction d'encadrement : non / Doit être encadré par un autre habilité : oui (BC) / BE Manœuvre recouvre une autre habilitation : non.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Technicien / Electricien.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Consignations et déconsignations, uniquement sur ordre d'un chargé de consignation (opérations rares en Basse Tension). Voir § 11.5.2 de la NF C 18-510.

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Équipements personnels à minima nécessaires pour la formation\*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants  Outillage isolé (NF EN 60900), cavalier et cadenas de consignation  Dispositif de MALT/CC (NF EN 61230) si nécessaire  Vérificateur d'absence de tension (NF EN 61243-3)  Tapis isolant classe 0 (NF EN 61111)  Gants isolants classe 0 ou 00 (NF EN 60903)  Casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397)  Ecran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166).

\* En application des articles R4321-1 à 5 du Code du Travail, les équipements de travail et les équipements de protection individuelle doivent être fournis par l'employeur pour le travail, et pour suivre la formation dans l'entreprise ou en centre de formation. La formation pratique doit porter sur le travail réel de l'opérateur et les équipements choisis par l'employeur doivent être en adéquation.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Local avec tableau électrique à consigner (le courant sera coupé au disjoncteur général de ce tableau, donc dans tout ou partie d'un bâtiment)  Schémas électriques de l'installation utilisée  Instructions de sécurité écrites de l'employeur  Attestations de consignation (1 & 2 étapes)  Balisage de chantier électrique  Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 3 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 3 jours / Renouvellement = 2 jours.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : B1, B2, BR, BC. Total de 12 évaluations maximum par groupe sur 1 jour.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : Aucune.